

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 22/03/2024

Date d'affichage : 08/04/2024

L'an deux mil vingt quatre, le deux avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 18

Secrétaire : M. Yann VILLEROY.

OBJET : Adoption du Compte Administratif 2023 : Budget ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif,

Considérant que Monsieur PARIS, Maire, s'est retiré,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Marie-Françoise LARROQUELLE, doyenne de l'assemblée délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Guy PARIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :



Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		30 201.36 €		23 293.00 €		53 494.36 €
Opérations de l'exercice	5 829,00 €	12 559.82 €	3 502,00 €	5 829,00 €	9 331,00 €	18 388.82 €
TOTAUX	5 829,00 €	42 761.18 €	3 502,00 €	29 122.00 €	9 331,00 €	71 883.18 €
Résultats de clôture		36 932.18 €		25 620.00 €		62 552.18 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	5 829,00 €	42 761.18 €	3 502,00 €	29 122,00 €	9 331,00 €	71 883.18 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		36 932.18 €		25 620,00 €		62 552.18 €

2. Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête (par 17 Voix Pour) les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 08/04/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance,
M. Yann VILLEROY.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

